

CONDITIONS GENERALES DE VENTE suite

10. Responsabilité

10.1 Définition de la responsabilité de HTHEORIA
La responsabilité de HTHEORIA est strictement limitée au respect des règles de notre profession, au respect des règles de sécurité agroalimentaire.

La responsabilité de HTHEORIA est exclue :

- pour les défauts qui résultent en tout ou partie des détériorations ou accidents imputables au client ou à un tiers
- en cas d'utilisation anormale ou abusive ou non conforme à la destination du produit, aux règles de l'art ou aux recommandations de HTHEORIA.

Ces dispositions s'appliquent également à la manipulation, au stockage et au transport des produits vendus.

10.2 Limites de la responsabilité de notre société

Toute réclamation devra nous être formulée, motivée et justifiée par écrit dans un délai de 24h à compter de leur constat par le client. Aucune réclamation ne pourra plus être engagée par le client plus de 30 jours après l' livraison des produits

La responsabilité de HTHEORIA sera limitée aux dommages matériels directs causés au client qui résulteraient de fautes reconnues imputables à notre société dans l'exécution du contrat.

La responsabilité civile de notre société, toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la faute lourde est limitée à une somme plafonnée au montant « valeur facturée et encaissée » des produits défectueux.

Le client se porte garant de la renonciation à recours de ses assureurs ou de tiers en relation contractuelle avec lui, contre notre société ou ses assureurs au delà des limites et exclusions fixées ci-dessus.

11. Règlement amiable des litiges

Les parties s'engagent à tenter de régler leurs différends à l'amiable avant de saisir le tribunal compétent.

12. Attribution de juridiction et droit applicable

A défaut d'accord amiable, il est de convention expresse que tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente conclus par HTHEORIA, ou au paiement du prix, sera porté devant le tribunal de commerce de PARIS, quelle que soit le lieu de commande, de livraison et de paiement.

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera réglée par la loi française à l'exclusion de tout autre droit et à titre supplétif par la convention de Vienne du 11 Avril 1980.

HTHEORIA
Camille Hédin
Le 01/03/2018



SAS François PARENT

DOMAINE AF GROS

François PARENT

Le 01/03/2018

SAS FRANÇOIS PARENT
« MAISON PARENT-GROS »

1 Place de l'Europe - 21630 Pommard

Tél. 03 80 22 61 85

SIRET 420 425 969 00029

T.V.A. FR 14 420 425 969

